



Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO MARS 2018

LE MOT DU PRESIDENT

Notre Fédération organise son congrès annuel début mai dans le Var.
Tous les deux ans, à cette occasion, elle met en vente des tickets de tombola pour amortir le coût de cette manifestation.

Il est de coutume que notre Association achète une série de tickets. Un ticket est ensuite remis à chaque adhérent à jour de sa cotisation au 23 avril prochain. Merci à ceux qui ne sont pas encore acquittés de leur cotisation de le faire avant cette date.

Vous avez pu lire dans divers articles de presse que la pêche au Bar dans notre Région serait limitée et que nous aurions droit qu'à un seul bar par jour et par personne.

Il n'en est rien. Au Sud du 48^{ème} parallèle la réglementation est de trois Bar par jour et par pêcheur. Lorsque vous êtes à trois dans un bateau il est permis de présenter neuf Bar au débarquement. Cette règle est conditionnée aux respects des règles quant aux lignes grées.

L'ensemble des lignes utilisées en action de pêche doit être équipé au maximum de douze hameçons, un leurre étant équivalent à un hameçon.

L'utilisation de deux palangres munies chacune de 30 hameçons au maximum peuvent être utilisées à la place des lignes grées.

Les Associations situées au Nord du 48^{ème} parallèle se mobilisent pour obtenir une modification de la réglementation. La FNPP organisera une grande manifestation à Morlaix le 10 mars prochain de 9 à 12 heures. Cette manifestation sera organisée conjointement avec le COLLECTIF « La Mer à Tout Le Monde ».

Le salon de Nantes se déroulera les 15/16/17 mars prochain. Je peux obtenir quelques entrées gratuites. Merci de m'indiquer par retour d'email si vous souhaitez en profiter.

Bien amicalement
Jacques FLATIN
07 61 18 49 01